

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 15 Février 2024

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mmes Gaëlle SOURDEVAL, Amélie COILLIOT, Claudine MORVILLE et de Mrs Yohann HANON, Philippe DUVAL et Freddy BECLIN (excusés)

Secrétaire : -Mme Laura OLIVIER

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 7 Décembre 2023 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire ouvre la séance et donne des informations complémentaires sur les points abordés ce jour - là :

- a. Le colis des Aînés, l'Arbre de Noël, et la cérémonie des Vœux ont donné entière satisfaction.
- b. L'étudiant qui a bénéficié d'une aide pour ces études à l'étranger, adresse ses remerciements à la Municipalité.
- c. Le personnel communal nous remercie pour l'octroi de la prime de pouvoir d'achat.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Recrutement d'une nouvelle secrétaire de Mairie :

Mr le Maire rappelle le départ de Mme Nathalie FLEURY à compter du 1^{er} Mars. Un appel à candidatures a été effectué sur le site communal et sur emploi/territorial du centre de gestion du 14 Décembre au 13 Janvier 2024. Six personnes sur 26 postulants, ont été convoquées pour un entretien. Mme Corinne DUCLOY, disponible à compter du 1^{er} Mars et ayant déjà travaillé en mairie, a été retenue. Il est proposé la reprise de son ancienneté et sa nomination comme stagiaire pour une durée d'un an. Le projet d'arrêté est lu.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette nomination et l'arrêté en qualité d'adjoint administratif stagiaire, au 8ème échelon, à raison de 35h par semaine.

b) Centres de Loisirs 2024 et Rémunération des Animateurs :

Mr le Maire informe l'assemblée sur les modalités de **mise en place des centres de Loisirs d'Avril et Juillet 2024**. **Du 22 au 26 Avril**, un centre sans transport mais avec garderie (1 € de l'heure) de 8h à 9h et 17h à 18h sera proposé à SENINGHEM (cantine de la salle d'activités) pour les enfants de 3 à 12 ans de NIELLES Les B et SENINGHEM. Il est prévu de recruter 2 ou 3 animateurs selon le nombre de participants. La participation des familles, selon le quotient familial est identique à 2023 :

Enfants de Nielles et Seninghem :

-Si Q inférieur à 617 : 25€ la semaine, 20€ à partir du 2ème enfant ; -Si Q supérieur à 617 : 30€ et 25€.

Enfants de l'extérieur :

-Si Q inférieur à 617 : 55€ et 50€ ; -Si Q supérieur à 617 : 60€ et 65€.

Pour cet été, le centre sera ouvert du **8 Juillet au 2 Août 2024**, à Nielles les B et Seninghem avec la possibilité d'accueillir plus de 100 enfants de 3 à 15 ans car un directeur Adjoint sera recruté pour la gestion du second site. Certaines communes limitrophes à Nielles et Seninghem, souhaitent que leurs familles puissent bénéficier du même tarif que celles de Nielles et Seninghem par le biais d'une convention et d'une participation financière aux frais d'organisation et au prorata du nombre d'enfants inscrits de leur commune. Par ailleurs, en raison d'une semaine supplémentaire, et de l'augmentation du nombre d'animateurs, il est proposé une hausse de 5 € de la participation des familles.

La rémunération des animateurs sera la même qu'en 2023, à savoir : -Directeur 100€/jour ; -Directeur Adjoint 75€/jour ; -BAFA 58€/jour ; -Stagiaire BAFA 45€/jour ; -Aide/Animateur 28€/jour ; -nuit de camping 8€.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modalités de ces 2 centres de loisirs, la rémunération des animateurs telle que présentée, et la mise en place d'une convention pour Juillet 2024, avec les communes limitrophes qui le souhaitent, afin de faire bénéficier les familles du même tarif et de participer aux frais d'organisation du centre.

c) Zones Energies Renouvelables :

Mr le Maire rappelle le projet de zones d'accélération des énergies renouvelables et les modalités de concertation mises en place : avis sur le site Internet communal, affichage au public, dossier d'informations consultable, et registre d'observation disponible en mairie.

Aucune remarque n'a été formulée.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les zones d'accélération des énergies renouvelables, identifiées dans la cartographie annexée à la délibération du 7 Décembre 2023.

d) Travaux « réparation Dégâts des Inondations » :

Après les nouvelles inondations de l'Urne à l'Eau début Janvier 2024, toutes les réparations effectuées en Décembre par les deux employés communaux sont à refaire. Des aides de l'Etat peuvent être obtenues. Un dossier a été constitué avec devis pour un total de 30 000 euros. Il est proposé d'attendre un avis favorable et une météo plus clémente avant de faire exécuter ces travaux. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.**

Par ailleurs, une réunion avec Mme la Sous-Préfète de Saint-Omer, les maires de Quesques, Coulomby, Bayenghem les S, Seninghem, et les représentants du SmageAa, s'est déroulée fin Janvier. Au regard des énormes quantités d'eaux tombées, il a été évoqué de retenir et de ralentir les eaux arrivant de l'Amont. La gestion et la prévention seront améliorées pour réduire les risques au niveau du bassin de l'Urne à l'Eau. Le 8 Février, le SmageAa a relevé sur carte, toutes les habitations touchées par les inondations et les points sensibles : aux débordements de la rivière, aux ruissellements, et aux remontées de nappes. Le problème des ponts d'accès aux habitations sur la rue principale avec des gabarits différents et des poses décalées a été évoqué.

Un bilan sera établi avec les actions à entreprendre pour éviter ces inondations. Les habitants sinistrés ont demandé à être informés des actions qui seront réalisées.

e) Questions diverses :

1. « **Hauts de France Propres** » sera organisé le **Samedi 16 Mars 2024** (RdV devant la Mairie)

2. **Projet DP 6 lots constructibles** : Mr le Maire présente à l'Assemblée ce dossier de division de la parcelle Section C N°555 de 5103 m2. Les accès aux parcelles devront impacter au minimum le parking voisin.

3. **Point des Travaux de Rénovation de l'école** : Les menuiseries extérieures ont été posées et les fondations de l'extension coulées ce mercredi. La fin des travaux est toujours prévue pour Début Juillet

4. **Inscription Monument aux Morts** : Mr S CARLU souhaite que le nom de son père natif de Seninghem figure sur le monument aux morts de la commune. Il est décédé en service aérien commandé le 30 Juillet 1971 à LESCAR (près de PAU) Cette inscription est acceptée par le Conseil Municipal.

5. Les **Dépenses et recettes d'Investissement réalisées en 2023** sont présentées. Le projet de Budget 2024 sera discuté lors de la prochaine réunion.

Vu, le Maire.

C TELLIER.